

ACTE DE CAUTIONNEMENT

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

Né(e) le.....à.....

Demeurant à.....

Déclare me porter caution de Madame, Monsieur.....

.....

Demeurant à.....

En vertu du contrat de location signé le.....

pour une durée de.....ans avec La Mairie d'Hostun, représentée par son Maire, M. Bruno VITTE, propriétaire des locaux, 23 Avenue des Marronniers, 26730 Hostun.

Je déclare avoir pris connaissance des différentes clauses et conditions de ce bail dont un exemplaire m'a été remis et m'engage à garantir le paiement des loyers, charges, réparations locatives, impôts et taxes et tous frais éventuels de procédure dus en vertu de ce bail.

Mention manuscrite (**cette mention doit être écrite de la main même de la caution**)

*« Bon pour caution solidaire pour le paiement du loyer dont le montant mensuel est de.....euros *.....et de sa révision annuelle selon la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE, à majorer de tous les intérêts, frais et accessoires. Je confirme avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement. »*

Je reconnais, par ailleurs, avoir connaissance des termes de l'article 22-1 alinéa 1 de la loi du 6 juillet 1989, ci-dessous reproduit :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation »

- Cette mention doit être écrite de la main même de la caution.

Fait à..... Le.....201